

## Motion

### La Chambre des Député-e-s :

- Saluant la volonté du gouvernement actuel et des gouvernements précédents de diversifier l'économie luxembourgeoise pour réduire sa dépendance envers le secteur financier,
- Considérant que le gouvernement précédent a ainsi tenté de faire décoller le secteur des technologies de l'espace,
- Considérant que suivant l'Observatoire de la Compétitivité, ce secteur représentait en 2017 et 2018 environ 1,5% de la valeur ajoutée brute du pays (en régression par rapport aux années précédentes) et environ 0,2% de l'emploi en 2018,
- Considérant que le gouvernement précédent a adopté fin novembre 2016 un « plan d'action national en matière de science et technologie spatiales »,
- Considérant qu'il a également retenu un cadre financier pour la période 2017 à 2021 pour élaborer les activités destinées à soutenir le développement du secteur spatial,
- Que le gouvernement avait annoncé mettre à disposition dudit secteur 200 millions d'euros,
- Qu'en septembre 2018, un cinquième de ce crédit avait été dépensé, dont les 13,7 millions ont été injectés dans la société Planetary Resources,
- Qu'aux termes de l'accord de coalition 2018-2023, « l'initiative SpaceResources.lu, de même que la « Luxembourg Space Agency », continueront à être développées afin de positionner le Luxembourg sur le créneau de l'exploration et de l'utilisation des ressources spatiales et des activités relevant du « new space » » et que « l'agence spatiale aura tous les moyens nécessaires afin de développer ses activités dans l'avenir »,

- Déplorant toutefois que ni l'initiative spaceresources.lu, ni la « Luxembourg Space Agency » ne disposent de la personnalité juridique,
- Que plus récemment, les 22 Etats membres de l'European Space Agency (ESA) ont décidé d'augmenter le budget de cette organisation,
- Ignorant pour le reste les détails de ces plan, cadre et engagements financiers,
- Notant que dans son avis relatif au projet de budget pour l'année 2019, la Cour des comptes a tenté de procéder à une évaluation de l'initiative « space mining »,
- Notant qu'après avoir passé en revue les objectifs de la politique spatiale, son cadre légal, les principaux intervenants, la Cour des comptes s'est intéressée au volet financier,
- Considérant que, d'après le Cour des comptes, un bilan financier consacré exclusivement au « space mining » fait défaut,
- Qu'au niveau des retombées économiques, il est difficile voire impossible de se prononcer sur la plausibilité des chiffres avancés par le Ministère de l'Economie (emplois créés et projetés, contribution dudit secteur à l'économie nationale etc.),
- Notant que deux des entreprises phares établies à Luxembourg dans le domaine du « space mining » ont soit échoué, voire changé d'objectif et qu'un troisième acteur n'est pas actif dans le domaine de l'exploration et l'utilisation des ressources spatiales,
- Partageant au demeurant nombre des conclusions de la Cour des comptes exposées dans l'avis précité,

#### **Invite le Gouvernement,**

- A fournir à la Chambre des Députés une mise à jour de la liste des entreprises travaillant actuellement déjà dans le secteur spatial, de même que des entreprises, institutions et centres de recherche souhaitant collaborer ou s'implanter au Luxembourg,
- A se doter d'indicateurs de performance appropriés permettant d'évaluer de façon claire et objective la réalisation des objectifs de l'initiative « space mining » qu'il convient de rendre plus explicites et mesurables,
- A dresser un compte-rendu mettant en évidence les résultats obtenus au regard des moyens mobilisés,

- A rendre compte à la Chambre des Députés de l'utilisation faite des crédits qui lui ont été confiés sur base d'un rapport comprenant des indicateurs de performance et indiquant, le cas échéant, les raisons pour lesquelles les objectifs préalablement fixés n'auraient pas été atteints,
- A fournir d'ores et déjà à la Chambre des Députés « le plan d'action national en matière de science et technologie spatiales », adopté en Conseil de gouvernement le 25 novembre 2016, ainsi que le détail des moyens financiers déjà engagés au cours des années 2017 à 2019, de même que le cadre financier pour la période 2019 à 2021 et au-delà,
- A conférer la personnalité juridique à l'initiative spaceresources.lu et au *Luxembourg Space Agency* pour des raisons de transparence et d'*accountability*, notamment en matière financière